

FAITS SAILLANTS-ANNÉE 2019

À tous les citoyens et contribuables de la municipalité de Saint-Guillaume. C'est avec plaisir que je vous présente le rapport des faits saignants 2019. Les états financiers au 31 décembre 2019 ont été déposés en séance ordinaire le 8 septembre 2020, conformément à l'article 176.2.2 du code municipal.

Les états financiers au 31 décembre 2019 révèlent des revenus totaux de 2 011 296 \$.

Les différentes charges (dépenses) sont de 2 433 411\$.

En considérant la conciliation à des fins fiscales (amortissement, financement à long terme, remboursement de la dette, affectations, etc.) les états financiers indiquent que la municipalité a réalisé en 2019, un excédent de fonctionnements à des fins fiscales de 31 327 \$.

	Budget 2019	Réal 2019	Variation
Revenus de fonctionnement	1 989 227 \$	2 011 296 \$	(22 069) \$
Revenus d'investissement	\$	\$	\$
Charges avant amortissement	1 879 117 \$	1 904 515 \$	(25 398) \$
Amortissement	- \$	528 896 \$	(528 896) \$
Excédent d'exercice	110 110 \$	(422 115) \$	
Excédent à des fins fiscales (financement et affectations)	0 \$	31 327 \$	

RÉALISATIONS 2019	
❖	Vidange des installations septiques
❖	Raccordement du stadiaume au réseau de la Municipalité
❖	Début du processus de la mise aux normes des installations septiques selon le Q2, R22
❖	Adoption d'un plan de mesures d'urgence;
❖	Adoption du règlement pour le débranchement des gouttières ;
❖	Rechargement du 2 ^e Rang;
❖	Achat d'une application mobile pour le service incendie;
❖	Étude de capacité pour l'usine de traitement des eaux usées;
❖	Signature d'une entente avec la cour municipale de la ville de Drummondville;
❖	Réalisation d'un sondage pour connaître les attentes des citoyens;

TRAITEMENT DES ÉLUS						
	Municipalité		MRC Drummond		RGMR	
	Rémunération	Allocation	Rémunération	Allocation	Rémunération	Allocation
Maire	10 414 \$	5 207 \$	2 906 \$	1 271 \$		
Conseiller	4 686 \$	2 343 \$			450 \$	416 \$

PROJETS 2020-2021

- ❖ Travaux majeurs de réfection de rue;
- ❖ Recherche en eau potable;
- ❖ Travaux d'optimisation à l'usine d'épuration ;
- ❖ Mise aux normes des installations septiques (Q-2, R-22).

Robert Julien,
Maire de Saint Guillaume